



CERTIFICAT DE SPECIALITÉ

Agroécologie et gestion des ressources

.....

Ouvert à la formation
continue

.....

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce certificat de spécialité a pour but d'explorer les bases de l'agroécologie et son potentiel pour répondre aux enjeux de l'agriculture contemporaine. Il fournit aux stagiaires des connaissances et des outils méthodologiques pour évaluer les systèmes agricoles existants, en concevoir de nouveaux et accompagner la transition agroécologique de l'agriculture. La formation s'appuie sur l'association constante de l'écologie, de l'agronomie et de la protection des cultures et comprend une ouverture aux sciences économiques. À l'issue de celle-ci, la stagiaire sera capable de mobiliser ses connaissances sur les processus écologiques au cœur des systèmes de culture, de les intégrer dans les systèmes de productions agricoles et de les situer dans des logiques économiques de filière et de territoire. Il aura les compétences pour devenir un acteur accompagnant les agriculteurs vers leur transition agroécologique.

VALEUR AJOUTÉE DES ENSEIGNEMENTS

- Une mixité au sein de la formation avec les élèves ingénieur en formation initiale (étudiants et apprentis)
- Une formation de pointe en agroécologie fondée sur les travaux de recherche les plus récents, en prise avec la réalité du terrain.
- De nombreux modèles végétaux développés (grandes cultures, arboriculture, maraîchage).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le certificat de spécialité AGROGER est disponible dans le **format classique ou par alternance**.

Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu, lors du stage ou de la période de professionnalisation en entreprise : étude d'une problématique complexe (livrables académiques : mémoire et soutenance orale)

ENTREPRISES D'ALTERNANCE

Organisations Professionnelles Agricoles (Instituts techniques, Syndicats, Structures interprofessionnelles, Groupements de producteurs, Chambres d'agriculture) – Coopératives agricoles – Entreprises d'agrofourniture

Sous la responsabilité d'un/e responsable R&D, responsable d'expérimentation en production végétale, responsable technique, ...

Contrat de professionnalisation :

Tous les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

Les établissements publics industriels et commerciaux (par exemple, la RATP, la SNCF, l'Office national des forêts) assujettis au financement de la formation professionnelle continue et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.

DÉBOUCHÉS

Ce certificat permet d'accéder aux métiers du conseil, de l'animation, de la formation et de la Recherche et du Développement, de la certification produits, de la production industrielle, etc...

Ces fonctions peuvent être exercées dans des structures interprofessionnelles, dans des structures de conseil, en chambres d'agriculture et en coopératives, en sociétés de conseil ou cabinet de consultants, dans les entreprises d'agrofourniture ou en recherche publique ou privée.

Coordinateur pédagogique :

Dr. Lucia Guérin-Dubrana, Maître de Conférences en Phytopathologie - UMR 1065 SAVE (Santé et Agroécologie du Vignoble)

PROGRAMME DE LA FORMATION



INTRODUCTION À L'AGROÉCOLOGIE (93 h)

- Les enjeux de l'agriculture contemporaine et la place de l'agroécologie dans le paysage agricole français
- La transition agroécologique en France – contexte politique, économique et social
- L'agroécologie au niveau international : regards croisés France / Madagascar / Argentine / Brésil

GESTION SANTÉ PLANTES (93h)

- Diagnostics phytosanitaires et analyse de risques
- Méthodes de protection en santé des plantes
- Vers des stratégies de gestion agroécologique de la santé des plantes

GESTION EAU ET ÉLÉMENTS MINÉRAUX (93 h)

- Gestion de la ressource en eau
- Gestion des éléments minéraux

CONCEPTION SYSTÈME AGRICOLES (93 h)

- Évaluation des systèmes agricoles

- Conception de systèmes de culture
- Cas d'étude : conception de systèmes de polyculture-élevage

TRANSITION ET CONSEIL (62 h)

- Politiques, acteurs et approches de la transition agroécologique.
- Les freins et leviers de la transition agroécologique : le regard des économistes.
- Regards croisés sur la transition agroécologique
- Etude de cas territoriale pour une mise en pratique des outils d'analyse proposés.

STATISTIQUES POUR L'AGRONOMIE (31 h)

PRÉPARATION PROJET D'ETUDE EN ENTREPRISE (stage) (55 h)

PROFESSIONALISATION (31 h)

ANGLAIS (26 h)

CONDITIONS D'ADMISSION



Public adulte et jeune diplômé de niveau BAC + 5

- Prérequis : formation scientifique dans les sciences du vivant de ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du certificat.

TARIFS

Au moment du dépôt du dossier : **versement de 250 € d'arrhes en gage de votre candidature** qui vous seront restituées si vous n'êtes pas admis (décision du coordinateur pédagogique du certificat) ou si vous êtes admis et que vous intégrez effectivement la formation.

Classique (hors alternance) :

- 2 750 € pour les étudiants en poursuite d'étude et les demandeurs d'emploi,
- 5 500 € pour tout autre demandeur.

Une prise en charge du coût de la formation et le maintien de la rémunération peut être envisagée, le demandeur doit se mettre en contact avec le service formation continue.

En alternance en contrat de professionnalisation :

Frais de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences de l'employeur (possibilité de fournir un devis).

Rémunération de l'alternant : < 26 ans minimum 80 % du SMIC - > 26 ans minimum 100 % du SMIC

INFORMATIONS PRATIQUES

- Date dépôt dossier : date précisée sur dossier de candidature - Courant Avril (Réponse sous 30 jours).
- Modalités d'accès : dossier à envoyer à notre service Formation Continue. Un avis sera émis par le coordinateur pédagogique du certificat. La décision d'admission vous sera ensuite notifiée.
- Période de formation : septembre N à septembre N+1
- Durée de la formation : 1 an
- Action de formation = 2 formats possibles :
 - Classique : 6 mois de cours + 6 mois de stage
 - Alternance : 581 h de cours + périodes en entreprise
- Lieux de formation : Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)
- Période d'examen : fin septembre N+1

Contrat d'alternance Aide employeur

En 2025, les employeurs peuvent bénéficier d'aides à l'embauche pour les contrats de professionnalisation, notamment une aide de 2 000 € pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.

VOUS ÊTES CANDIDAT ? En savoir +

Service Formation Continue :
formco@agro-bordeaux.fr - Tél : 05 57 35 07 50
(Conseil et accompagnement pour le financement de la formation)

Bordeaux Sciences Agro
1, cours du Général de Gaulle, CS 40201 - 33175
Gradignan Cedex, FRANCE



www.agro-bordeaux.fr
formco@agro-bordeaux.fr



BORDEAUX
SCIENCES
AGRO



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**



agreenium
l'institut agronomique,
vétérinaire & forestier
de France

